

Max Andréoli

U

# LE SYSTÈME BALZACIEN

Essai de description synchronique

★ ★

ATELIER NATIONAL  
REPRODUCTION DES THESES  
UNIVERSITE LILLE III  
LILLE

DIFFUSION  
AUX AMATEURS DE LIVRES  
62, Avenue de Suffren  
75015 PARIS

— 1984 —

Max Andréoli

I 565-064  
AM=2

LE SYSTÈME BALZACIEN  
Essai de description synchronique

★ ★

ATELIER NATIONAL  
REPRODUCTION DES THESES  
UNIVERSITE LILLE III  
LILLE

- 1984 -

DIFFUSION  
AUX AMATEURS DE LIVRES  
62, Avenue de Suffren  
75015 PARIS

© Aux Amateurs de Livres

I.S.B.N. : 2.905.053.02.X

CHAPITRE QUATRIEME

L ' ASPECT POLITIQUE

DU

SYSTEME

I. - POLITIQUE RATIONNELLE - OU PRINCIPES

1) Parallélisme de l'ordre social et de l'ordre naturel

La sphère sociale reproduit nécessairement à son niveau la structure de l'univers : la société, tout comme l'individu, constitue un microcosme à l'intérieur du macrocosme, un monde en raccourci. Selon la formule de Splendeurs et misères des courtisanes, "la Société, c'est une autre Nature"(1), une Nature morale qui doit imiter la nature physique "dans la haute région de ses principes constitutifs"(2). Ou encore, selon un commentaire de Modeste Mignon, "la nature sociale ... est une nature dans la nature"(3) : ainsi Balzac semble naturaliser la société et la culture, sur le modèle de Bossuet ou des théocrates - et en opposition avec le modèle offert par la philosophie du XVIIIe siècle, fondant après Hobbes et avec Rousseau la société sur la notion de contrat. Cette réintégration de la culture dans la nature, on la trouve par exemple chez Bonald qui s'attache, dit-il, à faire remarquer à ses lecteurs "la similitude de ces deux sociétés nature et société civile, et ce lien merveilleux qui les unit l'une à l'autre, et qui est tel qu'il n'arrive pas un changement dans l'une des deux qu'il ne survienne bientôt dans l'autre un changement semblable"(4).

Toutefois, cette "similitude" n'implique pas, aux yeux de Balzac du moins, qu'on puisse appliquer sans autre forme de procès, et de manière immédiate, les lois naturelles aux rapports sociaux : chaque instance possède en effet sa relative autonomie, et par conséquent, ses propres lois, ou les lois propres à sa sphère. Le romancier n'ignore pas, et affirme à maintes reprises, que la vie sociale repose sur des règles qui contrarient bien souvent les tendances naturelles, exigeant précisément le sacrifice des instincts individuels et des intérêts privés à la communauté. C'est le cas par exemple du mariage, à propos duquel Renée de l'Estorade est conduite à constater que "les lois sociales sont incompatibles en beaucoup de points avec celles de la nature"(5). Pourtant, à un certain niveau, celui des "principes constitutifs", tout se rejoint. Bonald oppose aux "vérités nécessaires", qui ne peuvent être autres qu'elles ne sont sans cesser d'être des vérités, les "conventions humaines" contingentes(6) ; mais dans le système, les unes et les autres expriment une nécessité profonde, qui est celle du système lui-même.

(1) Splendeurs et misères des courtisanes, V 190.

(2) Chronique de Paris (Le Cloître au XIXe siècle) OD III 5.

(3) Modeste Mignon, VII 345.

(4) Bonald, Théorie du pouvoir politique et religieux, Paris 1859 p. 133.

(5) Mémoires de deux jeunes mariées, VI 125.

C'est pourquoi Balzac insiste sans cesse sur le parallélisme des lois qui régissent le monde physique et de celles qui régissent le monde social ou moral : ce parallélisme traduit l'unité des mondes au niveau supérieur des principes. Que les structures sociales représentent alors un simple cas particulier de l'ordonnance universelle, Balzac l'affirme par exemple à propos des théories du docteur Sigier : "Telle fut la première partie de son discours [l'exposé métaphysique], il en appliqua par d'adroites digressions les doctrines au système de la féodalité"(1) ; et ce qui est vrai du système féodal l'est de tous les systèmes politiques, au sens large du terme. L'abbé Chaperon déclare d'ailleurs sans équivoque à Minoret que "les sociétés bien constituées sont modelées sur l'ordre même imposé par Dieu aux mondes. Les Sociétés sont en ceci d'origine divine"(2).

Comme toujours quand un penseur en appelle à la "loi naturelle", il est indispensable de se demander ce qui se cache derrière ces mots : la "loi naturelle" a toujours été le paravent de visions du monde implicites ou de systèmes informulés ; en tout cas, la conception que Balzac se fait de la Société découle directement de son système, et elle en constitue seulement un aspect, d'ailleurs essentiel : la Société recouvre en effet la quasi-totalité du monde des Idées, domaine de l'homme et lieu privilégié de l'union du Monde Matériel avec le Monde Spirituel ; d'autre part, c'est dans la Société que les principes initiaux se diversifient et s'épanouissent, donnant naissance à l'infinie variété des Espèces qui composent l'Humanité : Balzac apporte toute son attention à l'organisation sociale et aux problèmes qu'elle pose ; mieux, et comme on le sait, il "s'engage" sur le terrain politique. La politique balzacienne, comme l'ensemble de sa pensée, se rattache donc aux tendances fondamentales du système. Il n'est pas difficile de montrer - et nous le tenterons - que les analyses de Balzac relèvent, pour peu qu'on y regarde de près, d'une véritable "politique - fiction", ou pour mieux dire, d'une politique parallèle qui ne parvient pas à engrener sur la politique réelle de son temps. Précisons tout de suite que, paradoxalement, cette thèse ne nous semble pas mettre en cause le "réalisme" de Balzac ; seulement, ce "réalisme", là comme ailleurs, n'est pas que de surface, et la difficulté consiste justement à déterminer quels liens le système entretient en profondeur avec le mouvement politique et social réel de son temps.

(1) *Les Proscrits*, X 971 souligné par nous.

(2) *Ursule Mirouët*, VIII 605.

L'étude de l'aspect politique du système doit donc commencer par un exposé abstrait des principes d'où découlent nécessairement ses prises de position concrètes. Balzac n'était pas homme d'Etat ; ou plutôt il n'était homme d'Etat - mais là, génialement - que dans son univers, celui de la Comédie humaine. Le passage de l'univers parallèle balzacien à l'univers réel, de la politique parallèle balzacienne à la politique réelle ne va pas, on s'en doute, sans quelques difficultés. Balzac essaya effectivement - ou il en eut l'intention, son enfer en est pavé - de faire une carrière politique ; il se présenta, sous la Monarchie de Juillet, à deux élections législatives (sans compter la tentative d'avril 1831 en Ille-et-Vilaine qui amena la rédaction de l'Enquête sur la politique des deux ministères) : d'abord en juillet 1831, sans étiquette précise ; au moment où il déclarait sa candidature à Cambrai, il achevait à la Bouleauinière la Peau de chagrin ; malgré la réponse encourageante de Samuel Berthoud à qui il avait écrit pour lui demander son soutien, il ne se dérangea pas, non plus qu'il ne se préoccupa sérieusement de son éventuelle élection à Angoulême, pourtant appuyée par Bergès. Quant à sa seconde candidature, sous le parrainage cette fois des légitimistes, aux élections partielles de Juin 1832 à Chinon, et qui marque le point culminant de ses aventures électorales, elle commença fort mal : le 20 mai 1832, une malencontreuse (ou providentielle ?) chute de voiture priva la postérité du spectacle pittoresque qu'eût offert une campagne menée par le candidat en personne. Il convient d'ailleurs de préciser que "son parti" l'avait purement et simplement sacrifié en le présentant dans une circonscription où, au dire de la Quotidienne elle-même, "les légitimistes étaient peu nombreux..."(1)

Il n'est pas possible de voir dans ces échecs répétés du "réaliste" Balzac (à côté de l'ascension rapide du "romantique" Lamartine par exemple) le seul résultat de circonstances fortuites. Avant les dernières élections législatives auxquelles il ait participé, celles du 20 avril 1848, sous la République, Balzac adresse au "citoyen-président du Club de la Fraternité universelle" qui avait sollicité sa candidature, une "Profession de foi politique". Le Président lui demandait de venir "faire apprécier ses sentiments politiques au sein de la première réunion". "Il y a des hommes, répondit Balzac, que les votes vont chercher, et il y en a d'autres qui vont chercher les votes, et ceux-là doivent faire apprécier leurs sentiments po-

(1) Nous laissons de côté les projets sans cesse avortés dont Balzac entretenait Mme Hanska.

litiques ; mais, quant à moi, si je ne suis pas des premiers, si je n'appartiens point par mes travaux aux 900 personnes qui dans notre pays en représentent ou l'intelligence, ou les forces, ou la pratique du commerce, ou la connaissance des lois, des hommes et des affaires, le scrutin me le dira"(1). Le scrutin le lui dit : Balzac obtint vingt voix. Qu'on ne croie pas que cette orgueilleuse déclaration traduisait simplement sa répugnance devant l'établissement d'une République abhorrée : l'analogie de son attitude avec celle qu'il avait adoptée, quelque dix-sept ans plus tôt, était en fait l'indice d'une incapacité structurelle à se plier à la règle du jeu démocratique ; cela pour des raisons théoriques qui, de 1831 à 1848, n'ont guère varié, et qu'il nous faut maintenant élucider.

## 2) L'unité variée du pouvoir

### a) ordre et violence

L'homologie de l'ordre social à l'ordre universel a pour conséquence première la conception de la société comme un tout organique structuré où l'unité est unité de la variété. Dans la société, les classes sociales (et à plus forte raison les individus) ne se bornent pas à coexister, elles entretiennent des rapports qui font de la société prise dans son ensemble un véritable corps vivant. Comment Balzac conçoit concrètement les rapports de classes à l'intérieur de la société, on le verra plus loin ; mais, comme il est dit dans la Duchesse de Langeais, le caractère essentiel d'une société bien constituée, c'est l'ordre, car "la concordance des choses entre elles, l'unité pour tout dire en un mot, n'est-elle pas la plus simple expression de l'ordre ?"(2) On trouverait à travers l'oeuvre de Balzac d'abondants commentaires à ces affirmations : bornons-nous à ce passage du Catéchisme social : "L'ordre en politique signifie la coordination des rapports nécessaires entre les sujets et le pouvoir"(3). On concevra sans peine que l'ordre est l'analogie de l'harmonie, "lien de toute oeuvre humaine ou divine"(4), définie par Louis Lambert "le rapport entre les parties et l'unité". D'ailleurs, dans la Duchesse de Langeais toujours, Balzac précise que "chez les êtres organisés, il se fait un travail d'harmonie intime"(5),

(1) Profession de foi politique, OD III 682.

(2) La Duchesse de Langeais, II 573.

(3) Catéchisme social, OD III 701.

(4) La Vieille fille, I 921.

(5) La Duchesse de Langeais, II 583. Thèse centrale de l'oeuvre de Lavater.

c'est-à-dire, un travail de structuration qui tend à établir ou rétablir la vie de l'ensemble sous tous ses aspects et dans tous ses effets : vérité qui s'applique à l'individu ("Un homme est-il paresseux, la paresse se trahit en chacun de ses mouvements") comme aux classes sociales ou à la société dans sa totalité.

L'ordre sous la forme de l'harmonie, c'est l'obsession des saint-simoniens, des fouriéristes autant que des théocrates ; sous sa forme dégénérée et pour ainsi dire anarchique, elle explique le triomphe dans la bourgeoisie et dans le peuple du "parti de l'Ordre" : la réflexion sur "l'harmonie" se dégrade en réflexe conservateur. Pour Balzac, l'harmonie, l'ordre vrai ne sauraient résulter d'une simple contrainte extérieure, d'un quelconque "maintien de l'ordre" ou de la répression armée : ils doivent au contraire exprimer l'unité profonde et organique du corps social : ils sont "la raison de son mouvement". Ce n'est pas que Balzac se refuse à l'emploi de la violence : elle peut être nécessaire, car tout pouvoir doit se défendre quand il est attaqué ; le pouvoir, en tant que principe, doit se modeler sur le milieu sans perdre son unité vitale. Aussi tous les régimes, y compris ceux qui la répudiaient quand ils étaient dans l'opposition, se sont tour à tour servis de la violence(1), parce que, selon le mot de Casimir Périer devenu président du Conseil, "tout pouvoir est une conspiration permanente". Catherine de Médicis, anticipant sur Joseph de Maistre, explique dans les Deux rêves que "les vérités ne sortent de leur puits que pour prendre des bains de sang où elles se rafraîchissent"(2). Néanmoins, la violence, légitime comme moyen d'action exceptionnel au service d'un grand but, n'est pas une voie normale de gouvernement, au contraire de la force qui "seule gouverne"(3), selon Benassis lui-même, parce que la structure d'une société n'est rien d'autre qu'un équilibre ou un rapport de forces dont le pouvoir maintient la cohésion en s'adaptant à la conjoncture.

En d'autres termes, la violence n'est pas un traitement véritable, une pharmacopée, c'est tout au plus un "topique" utile si l'on s'en sert à bon escient, mais qui, Blondet le dit dans la Maison Nucingen à propos de la révolte des canuts de Lyon en 1830, ne saurait remplacer le vrai re-

(1) Introduction à Sur Catherine de Medicis, XI 25.

(2) Les Deux rêves, XI 380.

(3) Le Médecin de campagne, VII 89.

mède : la suppression des causes du mal(1). Balzac reprend la même image en 1840, dans l'article Sur les ouvriers : "Granier de Cassagnac a fort bien expliqué la maladie" du corps social, "il promet au ministre de l'intérieur de lui indiquer un topique ; mais ceci est le fait du charlatanisme médical : la cause subsistera"(2). Dans la mesure où le corps social est un organisme vivant, il convient que le "médecin politique" (expression que Balzac s'applique à lui-même dans l'article cité, mais déjà employée en 1833 dans la Duchesse de Langeais) (3) aille droit aux causes, et considère le malade d'un point de vue plus élevé que celui de la médecine empirique : tout le Médecin de campagne - ce n'est pas par hasard si Benassis est médecin - développe ce thème. La médecine politique balzacienne n'isole pas les symptômes ou effets variés de la cause, mais elle cherche à les envisager dans leurs interactions. Il devient alors possible de prévenir plutôt que de guérir, et de guérir plutôt que d'amputer. Pour cela, on ne peut faire l'économie d'un système qui intègre les événements singuliers et leur donne un sens.

#### b) le pouvoir et ses transformations

Le schème unitaire sous-tend la politique balzacienne comme il sous-tend sa métaphysique ; et de même que l'unité sur le plan métaphysique trouve sa garantie dans la substance universelle issue de Dieu, de même l'unité sur le plan politique repose sur l'omniprésence d'une force qui assure l'ordre et l'harmonie : cette force c'est le pouvoir. En d'autres termes, le Pouvoir politique dans le système balzacien est à la Société ce que la Pensée est à l'Homme ou ce que la Substance divine est à la totalité de l'Univers(4).

La Pensée, modalité de la Substance, peut se présenter, on l'a vu, sous les formes les plus diverses en fonction du milieu dans lequel elle se déploie. Le pouvoir, obéissant aux mêmes schèmes, reste identique comme

(1) La Maison Nucingen, VI 403. La Physiologie du mariage oppose déjà ces deux mots (XII 1035).

(2) Sur les ouvriers, OD III 408.

(3) "l'aristocratie se mourait sans vouloir ni se mettre sur son séant, ni tendre la main à quelque médecin politique..." II 585 souligné par nous. Inutile de chercher qui est ce médecin politique.

(4) Voir le développement de cette idée ("Le pouvoir est de droit divin") dans le Catéchisme social (OD III 691). A. Nettement dit fort bien de Balzac que "son idéal, c'était au fond le pouvoir absolu" (Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet, Paris 1859, II 263).

principe à travers les avatars que lui font subir les sociétés dont il assure l'existence ; il est donc relativement indépendant de la forme qu'il revêt ; ou, si l'on préfère, il peut s'incarner sous des formes diverses sans cesser d'être ce qu'il est, selon le schème de la contradiction de l'essence homogène. Les bouleversements politiques en apparence les plus profonds, les révolutions par exemple, ne sont alors que la transformation superficielle du principe dont la marche des siècles modifie seulement les apparences... Ajoutons que ces transformations elles-mêmes, comme celles qui mènent de la matière à l'esprit, doivent être graduelles : le système de Balzac n'est "vulcaniste" en aucun domaine, c'est-à-dire, en politique, qu'il ne saurait être révolutionnaire dans le sens habituel de ce mot. C'est pourquoi la nature du gouvernement compte moins que son principe, dès lors que se trouve remplie la plus importante de ses obligations: réunir en lui le maximum de force et d'unité, c'est-à-dire de pouvoir. Balzac, comme il l'écrit dans la Préface d'une Ténébreuse affaire, appartenait moins au parti conservateur qu'au principe monarchique(1). Dans l'opuscule (capital pour comprendre sa pensée politique) qu'il écrivit pendant l'été de 1832 pour le Rénovateur, et que cet organe légitimiste rejeta pour anticonformisme, Balzac distinguait le fond du pouvoir - lequel reste immuable à travers les accidents de l'histoire - des conditions variables et locales auxquelles il s'obtient et s'exerce(2). Après avoir défini le POUVOIR comme un "être moral, créature de raison, devant rester un et fort", Balzac écrivait : "Soit sous une forme purement monarchique, soit sous une forme entièrement démocratique, le pouvoir étant une entente perpétuelle des intérêts et des idées de la masse gouvernée, doit être un et fort, parce qu'il est l'action même de cette masse, et qu'il n'y a pas d'action possible avec des restrictions..."(3).

La première exigence est donc exigence d'unité et de concentration, c'est-à-dire, au niveau politique, de cohérence ; "Le pouvoir, affirme le Catéchisme social, doit émaner d'un organe unique comme la pensée émane du cerveau"(4). Puisque tous les points de vue sont à la fois justes et faux, puisque le Choeur des amis de l'ordre et le Choeur des amis de la liberté ont peut-être "tous deux raison"(5), il ne reste qu'à fondre ces points de

(1) Préface d'une Ténébreuse affaire, XV 346.

(2) Du Gouvernement moderne, OD II 550.

(3) ibid., 551.

(4) Catéchisme social, OD III 691.

(5) Sur les ouvriers, OD III 407.

vue divergents dans une synthèse qui les dépasse - ou à développer jusqu'à son terme celui qu'on défend. Dans son essence, la politique balzacienne est donc rationnelle et unitaire ; elle s'accorde aux thèses radicales du Contrat social, et non au compartimentage libéralisant de l'Esprit des lois - même si, on le verra, l'unité du pouvoir n'exclut d'aucune manière la variété de ses manifestations. On est ici très loin du "pragmatisme" quelquefois prêté à Balzac, qui semble donner priorité aux résultats. Or, toute sa démarche est à l'inverse du pragmatisme ; les résultats n'ont pour lui d'intérêt qu'en tant qu'ils sont les effets d'une cause qui se laisse appréhender seulement au niveau le plus élevé, celui des idées, car "la fin tient des principes"(1). P. Barbéris explique que Balzac a nourri quelques espoirs après la révolution de Juillet ; et il ajoute : "Il faut noter son strict pragmatisme, son réalisme. Il ne raisonne jamais au nom des principes, si séduisants soient-ils. Il demande moins que beaucoup d'autres autour de lui et en même temps, il demande plus. La république lui semble impossible, et même, contre l'anarchisme libéral, il ébauche une théorie unitaire du pouvoir"(2). Ce que Balzac demande, il le demande pourtant au nom de principes ; c'est là que réside l'ambiguïté : pour P. Barbéris, Balzac ne se réclame d'aucun des principes d'une idéologie existante, ce qui est vrai ; mais Balzac, raisonnant bel et bien au nom des principes de son système, exige logiquement que tout système de pouvoir soit cohérent avec les principes qui le fondent ; d'ailleurs, quelques lignes plus bas, P. Barbéris cite un passage d'une Lettre sur Paris dans lequel Balzac en appelle aux "grands principes" de Juillet contre la politique concrète du gouvernement bourgeois qui en est issu ... Quant à la "théorie unitaire du pouvoir", elle est une des expressions majeures du système en formation.

La définition balzacienne du pouvoir met donc en oeuvre les principaux schèmes déjà étudiés dans les premiers chapitres : le schème unitaire en premier lieu, nécessaire au maintien de la cohésion que menacent les forces centrifuges et les intérêts divergents ; un des grands reproches que Balzac adresse au régime d'assemblée, c'est justement de ne pas avoir "l'entente du gouvernement"(3) et d'être inapte, faute d'unité, à fondre en un seul jet les forces en présence. Le schème de la concentration ensuite : dans les premières pages des Employés, toutes les modifications du système

(1) Lettres russes, OD III 332.

(2) P. Barbéris, *op. cit.*, 1271. On trouvera dans la même thèse un texte sans équivoque tiré de l'Histoire des Jésuites (OD I 32) *op. cit.*, 652.

(3) Le Médecin de campagne, VII 186.

de gouvernement qu'imagine Rabourdin reposent sur la concentration nécessaire du pouvoir politique exprimée par l'axiome suivant "écrit dans l'univers : il n'y a d'énergie que par la rareté des principes agissants"(1).

Tout le plan Rabourdin - indépendamment du fait qu'il s'inspire plus ou moins de l'Etat napoléonien, et aussi des réflexions de contemporains, comme le célèbre financier Ouvrard, ou Emile de Girardin(2) - mériterait à lui seul un chapitre auquel nous pourrions donner pour titre l'aspect administratif du système, car il s'y retrouve tout entier. Nous n'examinerons pas le détail de ce plan ; mais si l'on s'en tient aux grands principes, l'accent est mis comme il se doit sur le contact direct entre le centre et les différents points de la sphère administrative (schème de l'unité variée sous sa forme synthétique), sur le petit nombre de ministres et d'employés nécessaires à la bonne marche de l'Etat (schème de la concentration) et sur le caractère indispensable de la stabilité administrative, équivalant à la permanence qui dans l'Univers caractérise la Substance. L'unité qui est la marque des grandes oeuvres, à commencer par l'oeuvre divine, suppose enfin la simplicité dans les moyens employés. Enfin, ajoutons que Rabourdin - parfaitement conscient du caractère utopique ou parallèle de son projet - caresse l'espoir de le mettre en place lentement, sans secousses brutales, sans révolution, et d'ailleurs il échoue. Mais Balzac procède, nous semble-t-il, au contraire de ce que suppose A.M. Meininger dans le remarquable travail qu'elle a consacré aux Employés : "Du temps, il en aurait fallu à Balzac plus qu'il n'en avait pour mieux décanter des idées intelligentes, mais éparses et peu approfondies, pour démêler la confusion, pour concilier l'inconciliable. La hâte, la confusion, l'inconciliable qui survivraient dans le plan Rabourdin, étaient déjà dans l'état d'esprit et l'état de fait où se trouvait Balzac en 1832"(3). Outre que le plan Rabourdin n'est pas si confus qu'il y paraît, au contraire même, si l'on reste dans l'optique du système, une réflexion approfondie sur les idées d'Ouvrard ou de Girardin semblerait peu conforme à la démarche balzacienne : Balzac médite, longtemps sans doute, sur des questions qui lui semblent capitales, plus que sur des idées saisies au vol ou dans

(1) Les Employés, V 982. Inversement, "étendre l'action d'un gouvernement sur une grande surface de la terre, c'est l'amoindrir". (Massimilla Doni, II 973).

(2) J.H. Donnard, Balzac, les réalités économiques et sociales dans la Comédie humaine, Paris 1961 p. 375.

(3) A.M. Meininger, Les Employés, Thèse dactylographiée 1967 p. 47.

le cours d'une conversation, et qu'il se borne alors à intégrer à son système en leur faisant subir un traitement approprié.

Le processus de concentration oriente donc pour l'essentiel les réformes de Rabourdin ; de son côté, Benassis en soulignait l'universalité, énonçant le précepte selon lequel "le pouvoir est en quelque sorte le cœur d'un Etat"(1) : à l'Etat, il communique en effet sa force et sa direction, et ce mouvement est non pas le mouvement ascensionnel bas vs haut qui correspondrait à la conception démocratique et libérale, telle que Benjamin Constant la défendait contre Cabanis dans les Principes de politique par exemple(2), mais au contraire, le mouvement haut vs bas. "La foi, comme le pouvoir, déclare le curé Janvier, doit toujours descendre des hauteurs ou célestes ou sociales"(3). Cette phrase du Médecin de campagne montre combien est naturelle pour Balzac l'assimilation de la société à l'univers. Elle condense la thèse développée de façon explicite, dans la Lettre sur Sainte-Beuve : "Le pouvoir ne peut venir que d'En-haut ou d'En-bas", c'est-à-dire de Dieu ou du Peuple. Bien entendu, déclare hautement le romancier, "je préfère Dieu au peuple ; mais si je ne puis vivre sous une monarchie absolue, je préfère la République..." : le moyen terme n'étant qu'un de ces "ignobles gouvernements bâtarde, sans action, immoraux, sans bases, sans principes..."(4), en bref, sans pouvoir, comme la monarchie louis-philipparde. On imagine donc sans peine à quel point pouvaient être antipathiques à Balzac, au même titre que le rationalisme cousinien, les thèses des doctrinaires, désincarnées et cérébrales (quoique éminemment compatibles avec des réalités fort palpables) ; par exemple, les formules d'un Guizot ou d'un Royer-Collard sur la souveraineté : il n'y a sur terre point de souveraineté, point de souverain, mais tout doit se soumettre à l'empire de la Raison abstraite... Une image en revanche très concrète de la souveraineté que l'esprit, non la Raison, exerce sur la matière, c'est au début de la Femme de trente ans, l'admirable récit de la dernière parade commandée par l'Empereur avant son départ pour une fatale campagne - le treizième dimanche de l'année 1813 : "Enfin, tout frissonna, tout remua, tout s'ébranla. Napoléon était monté à cheval. Ce mouvement avait imprimé la vie à ces masses silencieuses ... Ce ne fut pas quelque chose d'humain, ce fut une magie, un simulacre de la puissance divine..."(5)

(1) Le Médecin de campagne, VII 182.

(2) B. Constant, Principes de politique, Pléiade 1136-37.

(3) Le Médecin de campagne, VII 176.

(4) Lettres sur Sainte-Beuve, OD III 299-300.

(5) La Femme de trente ans, VI 946.

Et la suite du texte souligne l'impassibilité du souverain, véritable moteur immobile de l'armée dont il est l'âme et le centre, dont il ordonne le mouvement par sa seule présence, par la seule puissance magnétique de sa volonté.

c) la propriété

Comme dans l'univers où tout se partage en matière et esprit (l'esprit s'aliénant en matière à un certain niveau), le pouvoir, au cours du processus d'expansion vers le bas, doit fatalement revêtir une forme concrète, palpable, matérielle. L'unité ne subsiste alors qu'au niveau le plus élevé, dans l'homme qui incarne le principe ; au niveau inférieur, au contraire, les courants et les forces qui divisent le milieu s'affrontent et se détruisent impitoyablement sans pour cela mettre en cause le principe lui-même qui leur reste immanent. Or il est une institution qui, malgré les luttes farouches auxquelles elle a donné lieu, a toujours résisté, toujours survécu à travers bouleversements et révolutions ; institution aussi vieille, aussi vénérable que peut l'être la puissance politique qu'elle accompagne : c'est la propriété. Dans la société, le pouvoir se présente sous la double forme du pouvoir politique et de la propriété : "La propriété, son maintien sans troubles, sa transmission, a donné lieu à l'ordre social et à toutes ses lois. Elle est la base du pouvoir, et l'objet de son action. Il est donc naturel de suivre la marche de la propriété, pour indiquer la marche du pouvoir" (1). Le pouvoir, quoique absolu comme pensée, se réalise (ou s'aliène) dans la propriété matérielle ; il existe d'ailleurs un équivalent métaphorique de la propriété et du pouvoir, qui en rassemble les deux aspects : c'est l'or. Dans la Comédie humaine, l'or n'a pas pour seule fonction réaliste de marquer l'arrivée au pouvoir de la bourgeoisie capitaliste ou pré-capitaliste ; les images balzaciques étant essentiellement polysémiques, la puissance de l'or traduit aussi, et plus profondément, l'action à travers le corps social d'une force analogue au sang qui circule dans les veines (microcosme) ou à la Substance qui assure la marche immense de l'univers (macrocosme). "La vie [sociale] n'est-elle pas une machine à laquelle l'argent imprime le mouvement?... L'or est le spiritualisme de vos sociétés actuelles" (2). C'est Gobseck qui parle, et son diagnostic est sans doute incomplet ; mais il n'en est pas moins exact. Bien entendu, si l'or est devenu

(1) Du Gouvernement moderne, OD II 551.

(2) Gobseck, V 1345.

l'équivalent de la Substance dans la société de la Comédie humaine c'est parce que la bourgeoisie est arrivée à la tête du pays dans la société réelle : on saisit sur cet exemple l'interaction qui se crée au niveau des structures profondes entre le système et la réalité sociale de l'époque où plongent ses racines.

d) le pouvoir absolu : despotisme et tyrannie

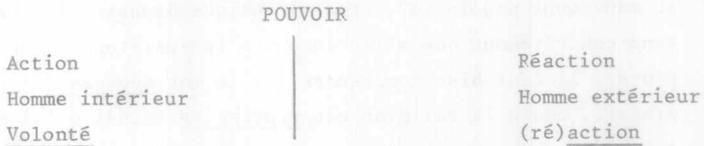
Comme la Substance, le pouvoir est donc, par essence, unique, "un et fort", quelles que soient d'ailleurs les formes qu'il revêt ; il en résulte qu'en aucun cas le pouvoir ne doit être discuté, parce qu'il est action pure, et qu'un pouvoir discuté en tant que principe cesse par cela même d'être le pouvoir. D'autre part, le pouvoir "étant répressif de sa nature, a besoin d'une grande concentration pour opposer une résistance égale au mouvement populaire", comme l'indique Benassis(1). Le pouvoir n'existe donc concrètement que s'il rencontre la résistance d'un milieu où se déployer. Il faut bien comprendre ici le mot répressif : le pouvoir est répressif, comme la religion est répressive, ainsi qu'il est dit dans l'Avant-propos(2) (par exemple), dans la mesure où il maintient fermement l'unité du principe à travers la variété des effets, où il rattache sans cesse par la puissance de la volonté les phénomènes à l'essence, le particulier au général. Cette répression, on l'a vu, ne saurait se réduire à l'exercice de la violence ; mais c'est une forme extériorisée de la force qui assure la cohésion de l'édifice social : la Terreur, comme le fait remarquer Benassis, ne pouvait être qu'un substitut provisoire de Dieu et de la religion en tant que ciment social. Pour employer une expression pittoresque du vocabulaire politique contemporain, l'Eglise, la religion, l'école "marchent à l'idéologie" et sont des moyens de répression, c'est-à-dire pour Balzac, des moyens, au demeurant tout à fait légitimes, de maintenir l'unité de l'ensemble.

La Société obéit donc aux schèmes de l'unité variée et de la contradiction. "La pensée est la nécessité de l'homme, déclare un paragraphe du

(1) Le Médecin de campagne, VII 187. On trouvera tout ceci développé dans Bonald, Démonstration philosophique du principe de la société, Paris 1859. Voir en particulier p. 55 sq.

(2) XV 374. "Le christianisme est un système complet d'opposition aux tendances dépravées de l'homme, et l'absolutisme est un système complet de répression des intérêts divergents de la société". (Lettre sur Sainte-Beuve, OD III 299).

Catéchisme social ; elle est la condition de son existence, rassemblez plusieurs hommes, faites une horde, un clan, une peuplade, une commune, une cité, cette chose sociale ne peut exister que comme les individus existent, par une pensée dirigeante qui est le pouvoir". Le pouvoir, pensée dirigeante de la société, correspond à la puissance divine, âme de ce corps vivant qu'est l'univers : l'Unité est, une fois de plus, unité des principes ou des "forces organisantes" ; mais le pouvoir, comme la pensée ou la substance, se partage sans cesser d'être un et s'oppose à lui-même : "Il se divise en deux phénomènes distincts, il doit vouloir et pouvoir, il est une volonté et une action. Il doit être absolu dans sa volonté, mais il est nécessairement limité dans son action"(1). On reconnaîtra dans ces thèses l'équivalent de la distinction établie par Louis Lambert entre l'Action et la Réaction qui délimitent les sphères de l'Homme intérieur et de l'Homme extérieur. L'analogie peut se représenter par le schéma suivant :



En tant qu'il est volonté, ou "être moral", le pouvoir doit être absolu ; mais en tant qu'il est action extérieure, ou plutôt, pour éviter toute équivoque : réaction, le pouvoir est nécessairement limité, comme l'est sur le plan philosophique la liberté humaine opposée -par le Catéchisme social encore- au libre arbitre. C'est qu'en effet, si le principe est absolu, il lui faut bien se diversifier, s'adapter aux circonstances et aux milieux qu'il rencontre, faute de quoi son unité resterait l'unité illusoire de l'indifférencié. "La vie, écrit Balzac à propos de Marie de Vandenesse, résulte du jeu de deux principes opposés : quand l'un manque, l'être souffre. Vandenesse, en satisfaisant à tout, avait supprimé le Désir, ce roi de la création, qui emploie une somme énorme des forces morales. L'extrême chaleur, l'extrême malheur, le bonheur complet, tous les principes absolus trônent sur des espaces dénués de productions..."(2) Le domaine de l'absolu,

(1) Catéchisme social, OD III 691. On trouve une analyse parallèle dans l'Etude sur la souveraineté de J. de Maistre : pour lui, même le pouvoir le plus divisé est, en dernière analyse, absolu ; il donne l'exemple du gouvernement anglais : "L'espèce de trinité politique qui le constitue n'empêche point que la souveraineté ne soit une, là comme ailleurs". (Etude sur la souveraineté, Paris 1891 Livre II ch. I).

(2) Une Fille d'Eve, VIII 844.